Perdue dans mon orientation

Par **Messaline**, le **15/06/2015** à **16:28**

Bonjour/Bonsoir tout le monde,

J'ai cherché un post similaire au mien mais malheureusement je ne l'ai pas trouvé, donc je me permet d'ouvrir un nouveau sujet.

J'ai plutôt une formation de publiciste vu que j'ai fais une L3 en droit public et un Master 1 en Droit public des affaires.

Seulement, j'ai très mal vécu cette dernière année, d'une part parce que mon père a eu de graves problèmes de santé et d'autre part car je me rends compte qu'en fait... Je déteste le droit public. [smile31] Donc, cette année je me suis forcée à valider mais sans plus : j'ai eu 10 tout rond, en me maudissant chaque jour d'avoir choisi cette orientation.

Je préférai me spécialiser en droit social. J'avais suivi des cours du droit du travail avec TD, et j'avais fais un stage dans ce domaine, et ça m'avait beaucoup plus. Et moi, comme une idiote, je me suis spécialisée dans le droit public en me disant "je veux devenir juge administratif, ENA toussa" [smile17]

Aujourd'hui, je me rends compte que non, c'est pas ce que je veux faire ! Je désire plutôt devenir avocate en droit social.

Et donc, je poste ce message car je souhaite savoir s'il est encore possible de me rattraper, genre faire des M1 en droit social, ou est-ce qu'il est possible de se réorienter en droit privé après avoir fait du droit public. Ou encore, est-ce que je peux me rattraper avec un M2 de droit social ? Ou dans le cadre du PPI ?

Je suis vraiment malheureuse à cause de ça [smile17] J'ai l'impression d'être coincée.

Je vous remercie si vous avez pris le temps de lire mon message, et bonne journée/soirée

Par **PeterAlawi**, le **16/06/2015** à **09:42**

Bonjour Messaline,

Pour te répondre directement : oui il est encore possible de t'orienter en M1 Droit social. Il n'y a aucun problème là-dessus. Par contre, il te faudra obtenir de bonnes notes (au moins 12 de

moyenne) pour ensuite prétendre intégrer un M2 Droit social.

Pour plus de renseignements, je t'invite à consulter le blog du Pr Morvan. Il explique très bien les choses et répond aux questions posées.

http://patrickmorvan.over-blog.com/article-23224008.html

Bonne continuation.

Par **Messaline**, le **16/06/2015** à **17:59**

Ca me rassure. J'avais peur qu'une fois le M1 validé, toute réorientation en droit était impossible !

Sinon, je me doutais bien que pour le M2 il fallait avoir de bonnes notes ... Je me dis que, vu que j'aurai plus d'affinité avec ce domaine, je me mettrai avec plaisir au travail (sisi ça m'arrive !).

J'avais lu en diagonale l'article de Patrick Morvan. La sélection fait peur mais c'est comme ça ...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés